

# LA RÉSIDENCE DU DURABLE

Pour une gestion innovante et circulaire  
des déchets

## APPEL À CANDIDATURES

À l'initiative de la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement, en association avec Les Canaux et en partenariat avec Citeo, la **Résidence du Durable : pour une gestion innovante et circulaire des déchets** a vocation à réunir des organisations engagées pour l'environnement et/ou la solidarité dans l'objectif de développer des projets collectifs autour d'un enjeu crucial : le passage du jetable au durable.



*“Le 10<sup>e</sup> est un arrondissement de contrastes. Il est ce territoire bouillonnant, cette fourmière marquée par la présence des deux gares, des hôpitaux, des grands boulevards et d'un urbanisme très dense. Il est aussi l'arrondissement du canal Saint-Martin et de ses écluses, des passages et des faubourgs, au sein desquels se nichent ici un jardin et là des lieux de convivialité.*

*Le 10<sup>e</sup> est ce Paris en miniature, où les enjeux auxquels notre ville est confrontée se font plus aigus encore. Et cela est particulièrement vrai de la pollution. On pense bien sûr à la pollution de notre air, mais songeons également à ces actes qui empoisonnent notre quotidien et notre planète, comme les dépôts sauvages d'encombrants, les jets de mégots à même le sol, les plastiques abandonnés, les papiers non-recyclés...*

*J'ai tenu très tôt à faire du 10<sup>e</sup> un territoire pionnier dans la démarche Zéro Déchet. Après une expérimentation rue de Paradis qui a porté ses fruits, deux nouveaux quartiers se sont lancés dans l'aventure : la Grange-aux-Belles et le Buisson-Saint-Louis. Forts de ces succès, nous voulons aujourd'hui aller plus loin.*

*Je suis donc très fière que notre mairie soit la première à Paris à accueillir une Résidence du Durable. Elle réunira en son sein toutes celles et tous ceux – citoyens, agents de la Propreté de la Ville de Paris, structures de l'économie sociale et solidaire, partenaires privés comme Citeo – qui veulent protéger notre environnement et transformer nos habitudes.*

*L'objectif de cette résidence est donc simple : construire un lieu où nous pouvons partager, développer collectivement des actions innovantes pour mieux gérer notre production de déchets, et inspirer au-delà des frontières de notre arrondissement, pour que ce défi devienne un combat mené en commun. Pour que demain, notre 10<sup>e</sup>, notre ville, soient des territoires respirables, respectés et respectueux de l'environnement.”*

Alexandra Cordebard,  
Maire du 10<sup>e</sup> arrondissement de Paris

## PRÉSENTATION DES PARTENAIRES



**Situé au cœur de la capitale, le 10e est un laboratoire** de la ville de demain. Son ambition : décliner le plan climat et la stratégie de résilience de la Ville à l'échelle locale, en y associant les parties prenantes du territoire, au travers d'une feuille de route dédiée ([www.mairie10.paris.fr/climat](http://www.mairie10.paris.fr/climat)). La Résidence du Durable succède à la Résidence de l'Eau qui a donné vie à 4 projets inter-Résidents destinés à la préservation de l'eau. Les projets émergents des Résidences ont vocation à être partagés à large échelle.



**L'association Les Canaux** forme, accompagne et valorise les acteur.rices d'une économie plus respectueuse de l'environnement et plus solidaire (Économie Sociale et Solidaire, Économie Circulaire, Économie du partage, Entreprises d'insertion...). Située au 6 quai de la Seine Paris 19e, la Maison des Canaux est le siège où elle reçoit les entrepreneur.ses et les structures de cette économie engagée. Régulièrement, l'association organise des événements ouverts à tou.te.s (conférences, marchés, ateliers...) et développe des programmes "hors les murs" à Paris et ailleurs en France, en lien avec ses partenaires.



**Citeo est une entreprise à mission**, actrice de la REP (Responsabilité Elargie des Producteurs), pour les emballages ménagers et les papiers, dont l'objectif est d'accompagner les entreprises vers la réduction de leur impact environnemental, en leur proposant des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage.



**La Direction de la propreté et de l'eau (DPE)** est une Direction de la ville de Paris chargée du nettoyage des rues, de la collecte des déchets sur l'ensemble de la commune et de la tutelle de l'établissement public Eau de Paris, qui gère l'apport en eau potable de la capitale.

### Le rôle des partenaires :

- La Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement accueille la Résidence.
- L'association Les Canaux anime la communauté des Résident.e.s
- L'ensemble de partenaires (Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement, DPE, Citeo, Les Canaux) soutiennent le développement des projets.



*“Pour Citeo, prendre part à la Résidence d’Innovation « Du durable : pour une gestion innovante et circulaire des déchets » et devenir partenaire des Canaux c’est en premier lieu assurer un dialogue et construire un pont entre les enjeux de l’économie circulaire et de l’innovation sociale et solidaire.*

*Je suis convaincu que les transformations qui s’imposent à notre société trouvent souvent leur source à l’échelle locale ; un territoire pionnier comme celui du 10<sup>ème</sup> arrondissement de Paris est un terrain de réflexion et d’expérimentation idéal pour adresser les enjeux du tri en ville, de la réduction et de la lutte contre l’abandon de déchets.*

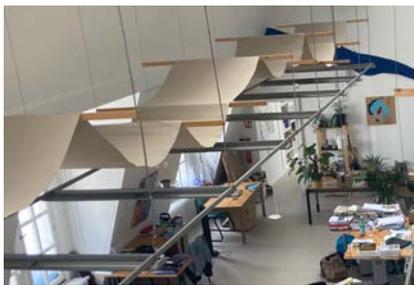
*C’est à travers des projets comme celui-ci que peuvent émerger des collectifs d’entrepreneurs fertiles, au service de projets d’intérêt innovants et concrets pour améliorer la gestion des déchets et favoriser l’économie circulaire, sociale et solidaire. Les équipes de Citeo seront pleinement engagées pour accompagner et construire avec les futurs résidents les réponses à ces nombreux défis.”*

Jean Hornain,  
Directeur général de Citeo

## ESPACES ET SERVICES PROPOSÉS

La Résidence s’adresse à des organisations, qui dans le cadre de leur activité, souhaitent **bénéficier d’une dynamique collective et d’un contexte de coopération entre les acteurs publics et privés.**

**La Résidence met à la disposition des Résident.e.s - à raison d’une participation aux frais de 100 euros / mois / poste de travail :**



**Un espace de travail aménagé en économie circulaire :**

- 380 m<sup>2</sup> au 4<sup>e</sup> étage de la Mairie du 10<sup>e</sup>
- 40 postes de travail : 1 à 4 poste(s) par organisation
- Plusieurs espaces de réunion et de stockage
- Ouvert du lundi au vendredi et le samedi matin
- Wifi et café inclus
- Imprimante N&B

**Un accompagnement pointu sur la thématique :**

- Accès à des formations gratuites
- Accès à des experts sur les thématiques abordées
- Mise en relation avec les parties-prenantes clés pour la réussite de leurs projets

**La résidence est un lieu d’échange ouvert sur l’extérieur, elle propose également des temps de partage et d’inspiration :**

## Animation de la résidence par Les Canaux :

- Évènements grand public : projections, conférences, tables rondes...
- Ateliers créatifs et de co-construction autour du réemploi et de l'économie circulaire
- Moments conviviaux entre résident.e.s : déjeuners et apéros partagés, cours de yoga...

---

## CONTREPARTIE ET PROJETS COLLECTIFS

En contrepartie des espaces et services proposés, la Résidence demande à chaque organisation résidente de contribuer à l'identification et la mise en oeuvre de projets innovants et concrets pour améliorer la gestion des déchets et favoriser l'économie circulaire :

- A hauteur de **2 jours par mois minimum**
- En coopération avec les autres organisations résidentes : constitution d'un groupe inter-Résident.e.s par projet
- Collectivement ou individuellement
- En lien avec la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement, Les Canaux, Citeo, la Ville de Paris, mais aussi des expert.e.s et les citoyen.nes du quartier.

**Les projets seront définis collectivement lors d'un séminaire de lancement de 2 jours** impliquant Résident.e.s, expert.e.s, agent.e.s et élu.e.s. Des objectifs et moyens à mettre en oeuvre seront définis à cette occasion. Le suivi du déploiement des projets sera opéré par un comité de pilotage constitué de représentant.e.s des partenaires de la Résidence. Chaque projet aura un parrain ou une marraine membre de ce Copil. Des points d'étape mensuels seront organisés, en plus d'un soutien régulier des Canaux.

### Zoom sur le séminaire de lancement, co-construction des projets en design thinking :

- Partage d'enjeux et objectifs liés à la gestion des déchets par les partenaires
- Identification de projets par les Résident.e.s en réponse aux objectifs
- Formalisation de chaque projet collectif par les porteur.euse.s du projet

### Exemples d'enjeux et objectifs liés à la gestion des déchets/ économie circulaire :

- Prévention et réduction des déchets abandonnés : éco-conception des emballages, nouveaux dispositifs de collecte hors-foyer
- Sensibilisation et mobilisation à la collecte et au tri des emballages et des papiers : incitation à mieux trier, communication sur l'extension des consignes et les dispositifs de tri existants en particulier à destination des quartiers populaires ; mobilisation des relais locaux, des publics jeunes et des universités.
- Réemploi des déchets : réseaux locaux, dispositifs de collecte et infrastructures nécessaires au déploiement de la filière.

- Economie circulaire : création de boucles de valeurs positives; nouveaux modes de conception, production et consommation, prolongement de la durée d'usage des produits, l'usage plutôt que la possession de bien, la réutilisation et le recyclage des composants.
- 

## COMMENT POSTULER ?

**Peuvent répondre à l'appel à projet tous les types d'organisations ci-dessous :**

- Associations & fondations
- Entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS)
- Entreprises engagées dans la réduction des impacts sociaux et/ou environnementaux
- Collectifs citoyens
- Chercheurs, think tanks et scientifiques
- Organismes publics

**Un Jury constitué des membres du Copil et présidé par la Maire du 10<sup>e</sup> arrondissement, sélectionnera les structures lauréates en fonction des critères suivants :**

- Organisation ayant **minimum une année d'existence**
- Volonté de s'investir sur un projet collectif à hauteur de **2 jours par mois nécessitant un réel engagement de la structure**
- Apports à l'écosystème de la Résidence :
  - Intérêt pour les thématiques relatives à la gestion des déchets/ économie circulaire précédemment citées (même si ce n'est pas au cœur de votre activité actuelle ou de votre expertise) ;
  - Implication sur le territoire (Paris, 10<sup>e</sup> arrondissement) ;
  - Volonté de créer de l'utilité sociale et environnementale (les projets collectifs devront contribuer à créer de la valeur économique, sociale et/ou environnementale) ;
  - Engagement à s'acquitter des frais de participation.

**Synthèse des conditions :**

- **Nombre maximum de postes disponibles par structure : 4**
- **Participation aux frais : 100€ / mois / poste de travail**
- **Seules les organisations ayant minimum une année d'existence peuvent postuler.**

---

## LE CALENDRIER

- Réponse au formulaire de candidature : d'ici le 9 septembre
- Temps de rencontre et de visite de l'espace : du 29 juin au 29 juillet
- Délibérations du Jury : 13 septembre
- Ouverture de la Résidence : 1er octobre
- Séminaire de coopération : Fin octobre (date précise à venir d'ici fin juillet)

...

**Merci de remplir le formulaire de candidature  
en cliquant sur [ce lien](#).**

Pour toute question, veuillez contacter Alana Jezequel à l'adresse suivante :  
[alana.jezequel@lescanaux.com](mailto:alana.jezequel@lescanaux.com)

**MERCI !**